

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayéra



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Vayéra

« D. éprouva Avraham » : la Paracha des épreuves pour toutes les générations

« D. éprouva Avraham » (22, 1)

La Michna (Avot 5, 3) rapporte : « Avraham Avinou subit dix épreuves et il les surmonta toutes. » Le Rabbi de Vitefsk (Péri Haaretz) écrit à ce sujet un formidable enseignement : « Car, dit-il, les dix épreuves furent, pour l'essentiel, de tester sa Emouna [en les examinant de près, on réalise qu'une partie d'entre elles ne consista pas en un choix, à savoir écouter ou non la parole d'Hachem. Par exemple, lors de l'épreuve de la famine, Avraham avait-il le choix de faire quoi que ce soit contre ce décret ? Non. L'épreuve se situa dans sa manière d'accepter le décret Divin et la façon dont Hachem dirige le monde. Et même lors des épreuves qui dépendaient d'un acte, comme celle du sacrifice d'Its'hak, l'essentiel ne résida pas dans le fait d'écouter la voix de D., mais dans celui de savoir s'il accepterait la décision Divine avec Emouna], car au cours de toutes celles-ci, il sembla à Avraham qu'Hachem modifiait Sa volonté. Au début, il lui fut, en effet, ordonné : *« Quitte ta terre (...) Je te bénirai et Je ferai grandir ton nom, et il sera une bénédiction. »* Or, il ne fut pas plus tôt arrivé là-bas qu'il y trouva la famine et fut forcé de repartir. De même, dès qu'il arriva en Egypte, *« la femme (Sara) fut prise dans le palais de Pharaon »*. Par ailleurs, au début, on lui annonça : *« Car c'est du nom d'Its'hak que sera nommée ta descendance »*, pour finalement lui ordonner : *« Offre-le en holocauste. »* Cependant, Avraham renforça sa foi dans le Créateur sans contester le moins du monde Sa conduite, et à partir de là, il s'éleva jusqu'aux sommets de ce qu'il pouvait atteindre. De fait, c'est ce caractère des Patriarches qui leur valut des éloges, comme l'enseigne la Guemara (Sanhédrine 111a) : « Le Saint-Béni-Soit-Il lui dit (à Moché) : "Hélas, quant à ceux qui ne sont plus de ce monde

(les trois Patriarches) ! Plusieurs fois, Je me suis dévoilé à Avraham, Its'hak et Yaakov par Mon Nom *י-ו-ה*, et ils n'ont jamais contesté Ma conduite !" »

Les actions des pères constituent un modèle pour les fils, afin qu'ils maintiennent le flambeau de la Emouna sans contester le moins du monde la conduite d'Hachem. Même s'il ne nous est pas donné de comprendre Ses voies, soyons convaincus qu'elles ne nous sont que bénéfiques. Celui qui garde une foi intègre ressentira sûreté, tranquillité et sérénité, car il sait que son sort dépend en permanence du Saint-Béni-Soit-Il qui dirige le monde, pourvoit à tous ses besoins et agit pour son bien, toujours et en toute circonstance.

Dans les commentaires basés sur la Hassidoute, il est rapporté que les dix épreuves d'Avraham Avinou sont encore en vigueur de nos jours et chaque juif, où qu'il soit, les traverse toutes, au cours de son existence. Le Méor Enaïm (Parachat Vaëra) l'exprime dans les mots suivants : « (...) Seulement, il est nécessaire que chaque juif rencontre des épreuves. Et, bien qu'il ait accepté le joug Divin en pensée, on le soumettra cependant à dix épreuves, comme il est enseigné au sujet d'Avraham : "Avraham Avinou subit dix épreuves et il les surmonta toutes." » [Le Ahavat Chalom, pour sa part, exprime la même idée : « Il est connu que l'homme ne peut parvenir à avoir un cœur fidèle tant qu'il n'a pas été éprouvé, comme Avraham, par dix épreuves. »]

Dès lors, cela nous concerne nous aussi, les juifs des dernières générations qui, malheureusement, sommes confrontés à ces "dix épreuves". En proie aux souffrances du corps et de l'âme, nos suppliques sont un cri vers le Ciel. Certains se heurtent, en effet, aux difficultés financières et sont submergés par les dettes. D'autres, accablés par les souffrances physiques, espèrent une



meilleure santé. Il y a également ceux qui ont déjà versé beaucoup de larmes en attendant d'avoir des enfants. Et ceux qui attendent déjà depuis longtemps de voir leur progéniture trouver leur âme-sœur, quand d'autres se débattent avec les difficultés de l'éduquer en désespérant de la voir suivre le droit chemin. Et, au-delà de tout, il y a la douleur indicible des parents qui perdent un enfant. Le point commun qui les lie est la souffrance ; démoralisés, ils ne comprennent pas ce qu'Hachem espère d'eux. Ce que nous sommes en mesure de leur dire est, qu'en effet, le Créateur attend d'une personne qui traverse des épreuves aussi amères qu'elle les accepte avec une foi intègre et accomplit l'enseignement de nos Sages : « Annule ta volonté devant la Sienne. » Ce n'est pas en vain que la Torah fait part des épreuves d'Avraham. Ce récit enseigne aux générations futures que, de même qu'Avraham fut éprouvé sur la force de sa Emouna, les Bné Israël le sont sur le maintien de l'intégrité de leur foi, fondement de toute la Torah et des Mitsvot, même dans les périodes les plus obscures. Par conséquent, qu'ils reprennent courage et surmontent vaillamment cet "examen" de la vie, dont tout le but est de leur donner un bien véritable et éternel.

Une fois, un juif résidant à l'étranger demanda au 'Hazon Ich de rédiger une lettre d'encouragement adressée aux fidèles de sa communauté (l'histoire se déroula ainsi : à 'Hol Hamoède Soucot, après que toutes les personnes présentes eurent dansé et chanté joyeusement et se furent dispersées, cet homme demeura seul dans la maison du 'Hazon Ich. Celui-ci lui demanda ce qu'il désirait et il répondit que les juifs de l'étranger avaient besoin d'encouragement).

Le 'Hazon Ich lui répondit : « Il est écrit au sujet de Noa'h (6, 9) : *"Il était intègre dans sa génération"*, ce qui signifie que chaque génération nécessite une intégrité et un encouragement qui lui sont propres. Dans notre génération, l'encouragement doit être celui de la Emouna. » Ce qui signifie que c'est précisément ce que l'on attend de nous

à notre époque : un raffermissement continu d'une Emouna simple et intègre !

Rav Cohen Kook, Roch Yéchiva de Méor Ha Talmud à Ré'hovot, raconta une fois que, des années auparavant, il dut prendre le deuil de son frère qui avait péri avec sa femme et deux de ses enfants dans un tragique accident de voiture. Rav Chakh vint alors consoler les endeuillés et leur déclara : « S'abstenir de s'insurger contre la conduite d'Hachem, ce n'est pas être Tsadik, mais c'est être sage et intelligent. Car, en fin de compte, on finit toujours par voir que tout ce qui s'est passé était bénéfique. » Il amena pour preuve ce qui arriva durant la guerre : la Russie conquiert alors la Lituanie et une partie de la Pologne. Puis, nombre de nos frères furent exilés en Sibérie. A ce moment-là, il était "clair" que ceux qui étaient restés étaient les bienheureux qui survivraient, tandis que les exilés étaient voués à la mort *הול*. Tous prirent le deuil comme si on les avait déjà tués. Cependant, lorsque la guerre s'acheva, il s'avéra que, précisément, nombre de ceux qui avaient été exilés en Sibérie eurent la vie sauve, tandis que les juifs qui étaient demeurés sur place furent assassinés par les allemands *ש"ס* dès que ces derniers envahirent ces pays. On voit donc clairement que l'homme n'est pas en mesure d'évaluer avec sa courte vision des choses ou son intelligence limitée, ce qui est bon pour lui.

On raconte à propos de Rav Nissan Chtitsberg (un des 'Hassidim du Yessod Haavoda), qu'une de ses filles se maria avec un jeune homme animé d'une crainte d'Hachem exemplaire. Hélas, au milieu des sept jours de réjouissance, un grand malheur arriva et le marié quitta ce monde. Et comme si cela ne suffisait pas, il s'avéra que la jeune mariée devrait rester "Agouna" (dans l'impossibilité de se remarier) pendant huit ans, car le frère unique du défunt n'était alors âgé que de cinq ans et un enfant religieusement mineur, ne peut accomplir la Mitsva de 'Halitsa. Il fallait donc qu'il atteigne l'âge de treize ans pour être en mesure de libérer la jeune femme de l'obligation du lévirat (qui oblige,



sans cela, une veuve sans enfant, à s'unir avec son beau-frère, n.d.t) et lui permettre ainsi de se remarier. Accablé, Rav Nissan se rendit chez le Yessod Haavoda pour tenter de comprendre de quoi tout cela relevait.

« Réfléchis un peu, lui répondit le Rabbi, et comprends que, du Ciel, il a été décrété que ta fille ne doit pas fonder son foyer avant huit ans à partir de ce jour. Or, si ce drame ne s'était pas produit, elle ne se serait pas encore fiancée et vous vous seriez démenés pour lui trouver le bon parti qui lui convient (comme il est d'usage). Après un certain temps, lorsqu'elle serait devenue plus âgée, vous auriez fait appel à toutes sortes de recettes-miracle, matérielles et spirituelles. Vous auriez prié et supplié en remuant les cieux et la terre, en sollicitant chaque personne possédant des rudiments de marieur afin qu'elle vous fasse une quelconque "proposition". Qu'est-ce que les gens auraient alors dit ? "Si la fille d'un tel ne s'est toujours pas mariée, c'est qu'elle possède certainement un défaut !" La nuit, tu te serais retourné dans ton lit sans répit, rongé par l'angoisse, jusqu'à ce qu'elle trouve enfin son âme-sœur. **Mais D. a eu pitié de vous, et vous a épargné tous ces tourments. A partir de maintenant, vous pourrez vivre en paix et en toute sérénité**, jusqu'à ce que le frère du défunt devienne religieusement majeur et qu'il puisse accomplir la Mitsva de 'Halitsa. Elle se mariera alors immédiatement avec celui qui lui est promis et fondera ainsi une génération de juifs droits et bénis, en bonne santé physique et morale. »

Le Rav Mordékhaï Pogarmanski quitta une fois Minsk, accompagné d'un Mohel de renom, après qu'il eut été appelé par des gens de Kovno pour assister à la circoncision de plusieurs nouveau-nés. Mais, ils s'égarèrent en chemin (ils oublièrent de s'arrêter à la bonne station et durent alors continuer leur voyage jusqu'au terminus, lieu où se déroula cette histoire), et arrivèrent dans un endroit qui leur était inconnu. Rav Mordékhaï s'exclama : « Il est écrit dans la Torah (au sujet d'Agar, la servante de Sara, n.d.t) : "Elle s'en fut et s'égara dans le désert de Beer Chéva" (21, 14), et

Rachi d'expliquer qu'elle retourna aux égarements idolâtres de ses parents. A priori, cette explication demande à être éclaircie : où est-il évoqué dans ce verset qu'elle retourna servir les idoles ? C'est que, répondit-il, **celui qui place sa confiance en D. ne s'égare jamais car il sait que, quel que soit l'endroit où il se trouve, c'est celui où il doit être à cet instant précis**. Dès lors, si Agar s'est *égagée*, c'est forcément qu'elle avait perdu la Emouna acquise dans la maison d'Avraham et qu'elle était retournée à de fausses croyances. » Il n'eut pas plus tôt fini de prononcer ces mots que se présenta devant eux un juif à la recherche d'un Mohel pour son fils nouveau-né. Hachem les avait tout simplement conduits dans cet endroit imprévu pour accomplir une mission connue de lui seul.

« Pour ton profit et pour ton bien » : toute difficulté ne survient que pour le plus grand bien de l'homme

« Et D. éprouva Avraham » (22, 1)

Les commentateurs se demandent pourquoi la Torah attribue l'épreuve du sacrifice d'Its'hak à Avraham et non à Its'hak lui-même. Ce fut pourtant Its'hak qui accepta de tendre son cou pour être sacrifié en holocauste. En outre, demande le Divré Chemouël, pourquoi la Torah ne fait-elle pas explicitement mention de l'épreuve de Our Kasdim où Avraham fut jeté vivant dans la fournaise ardente pour sanctifier le Nom Divin ?

« En fait, répond-il, aux yeux des Patriarches, sacrifier sa vie ne constituait ni difficulté ni épreuve, car ils considéraient qu'il s'agissait de se débarrasser de leur corps de la même manière que l'on se débarrasse d'un vêtement (et d'élever, par là-même, leur âme à un niveau supérieur). C'est la raison pour laquelle il n'est fait nulle mention, dans la Torah, de l'épreuve de Our Kasdim, ni de celle d'Its'hak, car il était **évident**, pour eux, de sacrifier leur vie sans avoir à surmonter aucune épreuve. Cependant, pour Avraham, cela fut



considéré comme une épreuve car surgirent alors, dans son esprit, l'étonnement et la contradiction : le Créateur lui avait promis : « *C'est la postérité d'Its'hak qui portera ton nom* » (21, 12), alors, comment pouvait-Il lui ordonner à présent : « *Offre-le là-bas, en holocauste* » ? Cette épreuve fut à ce point déterminante que le Créateur dut le supplier et lui dire : « De grâce, surmonte **cette** épreuve ! » (Midrach Tan'houma et Rachi 22, 1) Néanmoins, Avraham Avinou suivit l'ordre d'Hachem avec intégrité. C'est pour cela que cette épreuve eut autant de valeur, et que nous en consommons les fruits jusqu'à ce jour (Rachi 22,6). »

Il faut savoir, en outre, que non seulement le sacrifice d'Its'hak ne fut pas une contradiction à la promesse : « *C'est la postérité d'Its'hak qui portera ton nom* », mais, au contraire, ce fut grâce à lui que cette promesse put s'accomplir. En effet, dans les explications ésotériques de la Torah, Its'hak est désigné à l'origine, comme provenant du צד נקבה, du "côté féminin", qui ne peut engendrer. Or, au moment du sacrifice, entra en lui une âme nouvelle qui, elle, provenait du כשרה הויכח, du "côté masculin", ce qui lui donna la possibilité d'engendrer (et son âme d'origine entra dans le bélier qui fut sacrifié à sa place, ce qui explique également que le sacrifice du bélier fut considéré comme celui d'Its'hak).

Ce qui précède permet d'expliquer l'expression employée dans le verset : « *Pars (Lekh-Lékha) vers la terre de Moria*. » Au début de la Paracha précédente, il est écrit : « *Pars (Lekh-Lékha) de ta terre* », et Rachi d'expliquer : « *Pars : pour ton profit et pour ton bien*. » Dans le verset de notre Paracha, se trouve employée la même expression (Lekh-Lékha). Or, ici, Avraham s'apprête à sacrifier son fils unique qui lui naquit à l'âge de cent ans. Dès lors comment peut-on comprendre que ce soit "pour ton profit et pour ton bien" ? La réponse est qu'en effet, Avraham tira un immense bénéfice de ce sacrifice, car ce fut seulement grâce à lui qu'il mérita l'accomplissement de la promesse : « *C'est la postérité d'Its'hak qui portera ton nom*. »

Cela ne s'arrête pas là : le Ramban (verset 16) explique que ce sera grâce au sacrifice d'Its'hak que les Bné Israël mériteront la venue du libérateur lorsqu'ils arriveront au terme de leur exil **même s'ils n'auront alors aucun mérite**. Pour reprendre ses propres mots : « Et il nous a été promis qu'aucune faute ne pourra jamais entraîner la disparition totale de sa descendance ou le fait qu'elle tombe dans les mains de ses ennemis sans pouvoir se relever. Et cela représente une promesse complète de notre délivrance future. »

On en déduit que ce sont des difficultés et des épreuves-mêmes que surgiront tous les bienfaits dont bénéficiera une personne même si elle n'en est pas digne. Il ne faudra donc jamais baisser les bras face aux difficultés, mais demeurer convaincu, au contraire, qu'elles ne sont que le signe annonciateur de la lumière à venir. Tout ce qui lui arrive n'est réellement que "pour son profit et pour son bien".

Face à l'épreuve, la même question surgit souvent : comment un tel malheur peut-il être bénéfique et quel bienfait peut-il en germer ? D'autant plus que les gens sont prêts à "renoncer" à ce bienfait, l'essentiel étant de ne pas subir ce malheur. Le Sefat Emet émet à ce sujet, un merveilleux commentaire :

« Réparer la peine du passé. Mais la consolation qui proviendra d'Hachem transformera toute la peine passée en bienfait. Et même si nous ne pouvons saisir comment il est possible de transformer le passé, car nous sommes soumis aux contingences de la nature et du temps, dans le futur, nous serons en mesure de voir et de comprendre cette transformation. »

Dans le même esprit, Rabbi Issakhar Dov de Belze explique également la formule du Kaddich **לְעֵלָא מִן כָּל-בְּרָכָה, שְׂדָחָהּ, חֲשִׁבְתָּהּ וְנִחַמְתָּהּ** (« Il est au-dessus de toute bénédiction, de toute louange, de toute **consolation** ») : certes, le Saint-Béni-Soit-Il est au-dessus de toute louange, car il est impossible de toutes les citer, cependant, que signifie que lorsque nous le



louons, Il est au-dessus de toute consolation ?

« C'est que parfois, explique-t-il, un homme doit faire face à un malheur tellement grand *רח"ל*, que nul esprit humain ne peut concevoir la consolation d'une telle souffrance. Malgré tout, le Saint-Béni-Soit-Il est Tout-Puissant et même à une douleur qu'aucun être ne pourra consoler, Lui-seul pourra apporter la consolation, car Il est *לעלא מן כל נחמתי*, au-dessus de toute consolation. »

« Et tu pourras surmonter » : D. n'éprouve un homme que par une épreuve qu'il est capable de surmonter

« Le thème de l'épreuve est, à mon avis, que l'homme ayant le libre-arbitre absolu d'agir, s'il le désire, ou de ne pas agir, s'il refuse, l'épreuve est de son côté. Mais du côté de Celui qui l'éprouve, le Saint-Béni-Soit-Il, Il lui ordonne de traduire en acte ce qui existe potentiellement en lui, afin que ce soit pour lui une source de récompense, et que celle-ci ne soit pas seulement en rétribution d'une bonne intention (...). Et sachons que toutes les épreuves dont la Torah fait part sont pour le bien de la personne éprouvée. » (Ramban 22, 1)

Le sens de ces saintes paroles est le suivant :

Nombreux sont ceux qui se sont demandé pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il confronte l'homme à une épreuve, alors qu'Il connaît déjà tout ce qui est caché. Rien n'est dissimulé à Ses yeux, et Il sait avant même l'épreuve, comment l'homme agira et ce qu'il choisira : la voie du bien et de la vie ou *ח"ל*, le contraire. Dès lors, quel est le but de l'épreuve ?

C'est à cette interrogation que vient répondre le Ramban : le Saint-Béni-Soit-Il désire donner du mérite et une bonne récompense. C'est pourquoi Il soumet l'homme à une épreuve afin que la volonté profonde de faire le bien qui est en lui à l'état virtuel, se concrétise dans les faits, et qu'il puisse ainsi recevoir, lorsqu'il la surmonte et qu'il accomplit la volonté

d'Hachem, sa pleine récompense. En outre, l'homme possède, enfouies en lui-même, des forces considérables qu'il ne soupçonne pas, et lorsqu'il surmonte vaillamment une épreuve, ces forces se révèlent concrètement à lui. Cela constitue un immense bienfait pour un homme éprouvé, car il pourra désormais servir D., grâce à cela, avec une intensité redoublée. Cela vient nous apprendre que le Saint-Béni-Soit-Il n'amène une épreuve à l'homme seulement s'il sait qu'il pourra la surmonter. C'est ce que dit le Gaon de Vilna : **« On peut voir en cela une des merveilles d'Hachem, qui maintient le Yetser Hara comme tenu en laisse, et ne lui permet de s'attaquer à un homme que dans la mesure où celui-ci a le pouvoir de le vaincre. »**

Voici un texte édifiant et d'une grande importance, écrit par un homme sage et avisé, qu'il fait précéder d'une anecdote arrivée il y a des années à Haïfa, sa ville de résidence :

Un homme pauvre et malheureux vivait alors dans cette ville, dont toute l'apparence affichait l'indigence la plus totale : ses vêtements étaient rapiécés, déchirés et tâchés. En outre, il était également simple d'esprit et bégayait. Afin de subvenir à ses besoins, il s'adonnait à la mendicité en toute occasion possible : aux portes des maisons, dans la rue, dans les synagogues, et lors des banquets de réjouissances. De fait, tous avaient pitié de lui, en considérant sa triste apparence et remplissaient ses mains de pièces sonnantes et trébuchantes. Un jour, l'auteur de cette histoire l'aperçut à la porte d'une banque alors qu'il discutait avec... pas moins que le directeur de la banque en personne, élégamment vêtu. Les deux hommes parlèrent ensemble un bon moment, et le même épisode se reproduisit plusieurs jours de suite. Notre Talmid 'Hakham fit la déduction suivante : quel rapport pouvait-il exister entre cet homme et le directeur d'une banque ? C'est que, nécessairement, l'homme en question était en réalité très riche et cachait bien son jeu. Et le directeur de la banque ne voulant pas ternir sa réputation,



il avait pris la peine de sortir dans la rue pour discuter avec ce "mendiant". Dès lors, s'il valait la peine pour ce directeur de quitter son bureau pour "descendre vers le peuple", cela prouvait qu'il ne s'agissait pas d'un client ordinaire, mais d'un homme très riche et que la banque tirait de gros bénéfices de ses dépôts (depuis ce moment, il cessa de lui faire des dons). Et en effet, "un Sage est supérieur à un prophète", il se révéla qu'il avait vu juste : après la mort de ce "mendiant", on découvrit chez lui de lourds lingots d'or, et il s'avéra qu'il avait déposé le même trésor dans les coffres de la banque.

De cette histoire, l'auteur tira une excellente leçon de moral : s'il vaut la peine pour le Roi des rois Lui-même, de s'occuper de basses créatures de chair et de sang comme nous, c'est la plus grande des preuves

que nous sommes "de grands riches", que le "jeu en vaut la chandelle" pour Hachem (si l'on peut dire), et qu'Il tire de nous, de grands bénéfices.

Allons même plus loin : celui qu'Hachem éprouve dans son corps ou dans son âme ל"ח, ne devra pas se sentir malheureux, ne devra pas croire que le Saint-Béni-Soit-Il le repousse ו"ח, ou encore, que c'est par haine pour lui ו"ח, qu'Il lui inflige ces épreuves. Car si son Père céleste "prend la peine" de descendre jusqu'à lui pour l'éprouver, c'est la plus grande preuve qu'Il en tire un gros bénéfice. Seulement, parfois le trésor est enfoui et dissimulé de tous les regards et également de celui qui subit l'épreuve. Il lui incombera dès lors d'ouvrir les yeux et d'avoir confiance en lui-même.

